

CONSTRUIRE SON PLAN D'ACTION POUR UNE DÉMARCHE DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Le tableau ci-après vous donne des éléments pour construire votre plan d'action sur la base des actions proposées par le gouvernement dans le [plan d'actions pour une organisation du travail qui prend mieux en compte l'objectif de sobriété énergétique](#).

Chaque mesure est commentée pour :

- appliquer les consignes gouvernementales lorsqu'elles sont pertinentes dans notre secteur d'activité,
- les adapter aux spécificités du secteur,
- les décliner chez vos clients.

De nombreuses ressources sont mises à disposition sur le site [les entreprises s'engagent](#), notamment des guides et des indicateurs. Les ressources du Monde de la Propreté pertinentes pour vous aider sur ce sujet sont également mentionnées.



Axe 1 | Actions anti-gaspillage : pour mieux lutter contre le gaspillage et encourager les économies d'énergie

1. TEMPÉRATURE DANS LES LOCAUX

CONSIGNES GOUVERNEMENTALES

Respecter des consignes strictes de température dans les locaux et bâtiments professionnels, et démarrer au bon moment la période de chauffe favorise les économies d'énergie :

- 19°C chauffage
- 26°C climatisation
- 16°C pour un bâtiment inoccupé pendant 48h
- 8°C pour un bâtiment inoccupé plus de 48h et démarrage de la période de chauffe adaptée

 RESSOURCES



2. ECLAIRAGE DES BÂTIMENTS

CONSIGNES GOUVERNEMENTALES

Eteindre l'éclairage intérieur des bâtiments dès qu'ils sont inoccupés et réduire l'éclairage extérieur (notamment publicitaire) et en l'éteignant au plus tard à 1 heure conformément à la réglementation.

 RESSOURCES



PLAN D'ACTION INTERNE ENTREPRISE (siège et agences)



RESPECT DES CONSIGNES NATIONALES

Cette mesure doit s'accompagner d'un dialogue social sur la régulation des températures dans les locaux de vie et de travail afin d'être acceptée (et prévoir des actions d'encouragement : pauses boissons chaudes...).

RESPECT DES CONSIGNES NATIONALES

PROPOSITIONS / RECOMMANDATIONS CHEZ VOS CLIENTS



ACCÉLÉRER LA TRANSITION VERS LE TRAVAIL EN JOURNÉE ET/ OU EN CONTINU

Le passage au travail en journée et/ou en continue permet de réduire temps d'ouverture des locaux sur la journée et ainsi de réduire les consommations d'énergie (chauffage et éclairage). Cet argument a été testé lors d'enquêtes du Monde de la Propreté sur ce mode d'organisation : il apparaissait alors comme un avantage reconnu par la majorité des clients l'ayant mis en œuvre, mais avec une importance moindre par rapport aux autres avantages.

Par ailleurs, cela peut aussi réduire les trajets des professionnels de la propreté en cas de continuité et de regroupement de vacations, ou faciliter l'utilisation des transports en communs.

 RESSOURCES MONDE DE LA PROPRETÉ : [TRAVAIL EN JOURNÉE ET/OU EN CONTINU](#)

Vigilance :

- Coupures de chauffage ou électricité en dehors des heures « de bureau » sans prise en compte des prestataires intervenants en horaires décalés.
- Demandes d'adaptations aberrantes ou contraire aux principes d'intervention en sécurité (interventions « à la lampe frontale »).

Axe 1 | Actions anti-gaspillage : pour mieux lutter contre le gaspillage et encourager les économies d'énergie

PLAN D'ACTION INTERNE ENTREPRISE (siège et agences)



ENGAGER LA RÉFLEXION À MOYEN TERME SUR LES LOCAUX DE L'ENTREPRISE

Action moins prioritaire dans notre secteur du fait de l'implantation de la majorité des effectifs chez les clients.

ENGAGER LA RÉFLEXION À MOYEN TERME SUR LES LOCAUX DE L'ENTREPRISE

Action moins prioritaire dans notre secteur du fait de l'implantation de la majorité des effectifs chez les clients. Néanmoins, l'augmentation des tarifs de l'énergie et à terme la raréfaction des ressources invitent les entreprises, même les moins concernées à investir de façon stratégique ce sujet.

PROPOSITIONS / RECOMMANDATIONS CHEZ VOS CLIENTS



Vigilance :

Demandes de suivi des consommations d'énergie des prestations par les clients.

3. DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

CONSIGNES GOUVERNEMENTALES



Diagnostiquer la performance des bâtiments et l'isolation des infrastructures (sols, fenêtres, murs etc.)

Installer des dispositifs de gestion technique des bâtiments.

 RESSOURCES

4. SUIVI PRÉCIS DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

CONSIGNES GOUVERNEMENTALES



Les outils de pilotage, de suivi, de mesure en temps réel des consommations énergétiques (eau chaude, gaz, électricité, etc.) permettent d'avoir une connaissance plus fine et aide à les optimiser.

 RESSOURCES

Axe 2 | Actions efficacité énergétique : pour mieux régler, adapter et déployer les dispositifs de management de l'énergie

PLAN D'ACTION INTERNE ENTREPRISE (siège et agences)



RESPECT DES CONSIGNES NATIONALES

OPTIMISER LES LIVRAISONS FOURNISSEURS

A moyen terme mettre en place ou renforcer une politique d'achat responsable qui inclue la sobriété énergétique.

ENGAGER LA RÉFLEXION À MOYEN TERME SUR LES LOCAUX DE L'ENTREPRISE

Action moins prioritaire dans notre secteur du fait de l'implantation de la majorité des effectifs chez les clients. Néanmoins, l'augmentation des tarifs de l'énergie et à terme la raréfaction des ressources invitent les entreprises, même les moins concernées à investir de façon stratégique ce sujet.

PROPOSITIONS / RECOMMANDATIONS CHEZ VOS CLIENTS



RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE LIÉES AUX PRESTATIONS

- Revoir les modes opératoires pour limiter l'usage des machines les plus énergivores
- Entretien le matériel électrique pour qu'il soit toujours performant.
- Privilégier les consommations en heures creuses (machines à laver programmables)

Vigilance :

Injonctions à réduire les consommations d'énergie dans les techniques de nettoyage utilisées lorsqu'elles ne seront pas fondées sur des gains efficaces d'énergie, il faudra être en mesure de le justifier.

NOUVEAUX SERVICES POUR CONTRIBUER AU PLAN DE SOBRIÉTÉ DES CLIENTS

- Travailler une communication conjointe avec chaque client.
- Inscrire les actions mises en œuvre dans le propre plan de sobriété du client (voir co-construire un plan d'action adapté)
- Service complémentaire sur le contrôle par les agents de l'extinction des lumières, chauffage/climatisation, écrans, fermeture des fenêtres, volets, portes,... et remontée d'information au client.
- Prestation complémentaire d'une tournée d'un agent qui assure le respect de la bonne utilisation du système de chauffage/climatisation.
- Pour les prestations comprenant du relamping, proposer un passage aux LED (l'éclairage par LED n'est présent dans le tertiaire que sur un peu plus de 20% des surfaces).

5. FAVORISER LES SOLUTIONS TECHNIQUES MOINS ÉNERGIVORES

CONSIGNES GOUVERNEMENTALES

Des mesures peuvent être mises en place à plusieurs niveaux : dans vos matériels (machines, équipements), pour vos télécommunications (terminaux, gestion des messageries), avec un éclairage basse consommation.



RESSOURCES

6. DÉVELOPPER DES CLAUSES DE SOBRIÉTÉ DANS MES CONTRATS AVEC TOUTES LES PARTIES PRENANTES

CONSIGNES GOUVERNEMENTALES

Engager vos fournisseurs, sous-traitants, clients dans des plans d'action de sobriété énergétique via la contractualisation de clauses spécifiques.



RESSOURCES

7. DÉVELOPPER UN SYSTÈME DE CHAUFFAGE AUTONOME

CONSIGNES GOUVERNEMENTALES

Mettre en place des dispositifs de chauffage autonome ou de récupération de la chaleur et installer, quand cela est possible, des pompes à chaleur, des panneaux photovoltaïques sur les surfaces de toitures ou des éoliennes.



RESSOURCES

Axe 3 | Actions mobilité durable : pour faire mieux connaître et mettre en œuvre les dispositifs existants de soutien à la mobilité durable en entreprise

PLAN D'ACTION INTERNE ENTREPRISE (siège et agences)

8. ENCOURAGER LES MOBILITÉS DOUCES

CONSIGNES GOUVERNEMENTALES

Cette action peut se faire à plusieurs niveaux : en incitant en priorité à la négociation sur des mesures visant à améliorer la mobilité des salariés entre leur lieu de résidence habituelle et leur lieu de travail, et à défaut en optimisant ou en créant avec les organisations syndicales un plan de mobilité employeur (PDMe), engager vos fournisseurs, sous-traitants, clients dans des plans d'action de sobriété énergétique via la contractualisation de clauses spécifiques.



RESSOURCES

9. DÉPLOYER LES DISPOSITIFS D'INCITATION À LA MOBILITÉ DURABLE

CONSIGNES GOUVERNEMENTALES

En développant le forfait mobilité durable, inciter les salariés de votre entreprise à favoriser les moyens de transport en commun, le covoiturage, ou encore le vélo pour leurs déplacements domicile-travail.



RESSOURCES

10. OPTIMISER TOUS LES DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

CONSIGNES GOUVERNEMENTALES

Regrouper les déplacements et supprimer ceux qui sont inutiles. Il est aussi fortement recommandé de donner des consignes claires de déplacement.



RESSOURCES

OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT
DU MONDE DE LA PROPRETÉ



L'offre d'accompagnement sur la mobilité invite les entreprises à s'emparer du sujet, à chercher des solutions pour réduire leurs déplacements, à trouver des alternatives à la voiture et lorsque l'usage de la voiture individuelle reste nécessaire, à optimiser les flottes de véhicules et enfin à sensibiliser les collaborateurs et les clients pour déployer le projet à tous les niveaux de l'entreprise. L'offre comporte : - une boîte à outil avec : des fiches pratiques pour mettre en œuvre la mobilité, des vidéos pour sensibiliser les collaborateurs, une calculatrice carbone pour mesurer les émissions liées aux déplacements sur les sites clients. - une formation pour les référents Mobilité, gratuite et en distanciel, pour concevoir et mettre en œuvre le projet mobilité de l'entreprise.



ACTIONS SECTORIELLES

Sensibiliser les collaborateurs sur les mobilités douces et mettre en place des actions pour faire évoluer les modes de déplacements

RESSOURCES MONDE DE LA PROPRETÉ : FICHES ET VIDÉOS SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS DANS LEURS DÉPLACEMENTS, LE VÉLO, LES TRANSPORTS EN COMMUN, LES NOUVEAUX MODES DE DÉPLACEMENT, LE COVOITURAGE, L'ÉCOCONDUITE, LES VÉHICULES À FAIBLES ÉMISSIONS.

Mettre en place un plan de mobilité employeur (PDMe)

RESSOURCES MONDE DE LA PROPRETÉ : FICHES SUR LA RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC ET SUR LE PLAN DE MOBILITÉ.

A moyen-long terme : mettre en place un projet de mobilité durable

RESSOURCES MONDE DE LA PROPRETÉ : FICHES SUR LES FINANCEMENTS, LES ARGUMENTS POUR MOBILISER LES COLLABORATEURS, LA SENSIBILISATION DES CLIENTS, L'ANIMATION D'UNE POLITIQUE MOBILITÉ, LA PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À LA MOBILITÉ.

RESPECTER LES CONSIGNES GOUVERNEMENTALES

Loi d'orientation des mobilités (LOM) et décret d'application : principales mesures sociales (circulaire FEP)

Prise en charge des frais de transport domicile - lieu de travail : quelles obligations pour l'employeur (circulaire FEP)

ACTIONS SECTORIELLES

A compétences égales, proposer des réaffectations de site entre agents afin de les rapprocher de leur lieu de domicile, en commençant par les affectations les plus aberrantes.

RESSOURCES MONDE DE LA PROPRETÉ : FICHES SUR LE TRAVAIL EN CONTINU ET/OU EN JOURNÉE ET SUR L'AFFECTATION DES AGENTS

Optimiser et rationaliser la logistique (livraison de produits, matériels et consommables sanitaires)

RESSOURCES MONDE DE LA PROPRETÉ : FICHE SUR LE SUIVI DE LA FLOTTE DE VÉHICULE

Optimiser et repenser les périmètres d'action et les tournées des responsables d'exploitation, chefs de secteurs...

RESSOURCES MONDE DE LA PROPRETÉ : FICHE SUR LA ZONE D'INTERVENTION

Axe 4 | Animation et plans d'action : pour dynamiser la démarche (nouvelle fonction, dialogue social, nouveaux modèles d'affaires)

PLAN D'ACTION INTERNE ENTREPRISE (siège et agences)



PROPOSITIONS / RECOMMANDATIONS CHEZ VOS CLIENTS



11. DÉSIGNER UN AMBASSADEUR AU SEIN DE MON ENTREPRISE



CONSIGNES GOUVERNEMENTALES

Dans chacun des établissements, nommer un ambassadeur ou une personne référente de la sobriété énergétique qui sera en charge de l'animation, du conseil, du contrôle des mesures décidées.

 RESSOURCES

12. SENSIBILISER ET FORMER LES SALARIÉS AUX ÉCO-GESTES



CONSIGNES GOUVERNEMENTALES

Plusieurs actions peuvent être mises en place facilement comme éteindre les appareils en veille, notamment les écrans ; optimiser les usages numériques pour limiter la consommation des appareils et des serveurs ; ou encore privilégier la recharge des appareils électriques en heures creuses.

 RESSOURCES

13. DÉFINIR, EN CONCERTATION AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX, UNE TRAJECTOIRE DE RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE



CONSIGNES GOUVERNEMENTALES

L'objectif est de présenter une trajectoire de réduction de la consommation d'énergie de l'entreprise et le plan d'actions menées en faveur de la sobriété énergétique au comité social et économique et/ou aux délégués syndicaux.

 RESSOURCES

RESPECT DES CONSIGNES NATIONALES

Il est opportun d'envisager d'élargir la mission de l'ambassadeur à celui d'un référent sur la transition écologique, de le former et de lui donner une mission dans la durée sur ces sujets

 RESSOURCES MONDE DE LA PROPRETÉ : FICHE MISSION ET COMPÉTENCES DU RÉFÉRENT

> A venir, une formation pour les référents (spécial adhérents FEP)

RESPECT DES CONSIGNES NATIONALES

RESPECT DES CONSIGNES NATIONALES

COMMUNIQUER AVEC VOS CLIENTS

Si cela n'est pas dans la mission de l'ambassadeur désigné dans l'entreprise, il est important de :

- communiquer à vos client leur interlocuteur sur la sobriété énergétique,
- informer des actions menées et partager les enjeux avec vos clients,
- faire un focus sur le plan de sobriété dans le mémoire technique,
- partager les bonnes pratiques en matière d'écogestes.

ÉCOGESTES SUR LES SITES CLIENTS

Sensibilisation des agents aux écogestes sur les chantiers de propreté.

S'informer et engager les agents de propreté dans le respect des écogestes recommandés par vos clients.

 RESSOURCES MONDE DE LA PROPRETÉ : LES ECO-GESTES DU QUOTIDIEN SUR LES CHANTIERS

Axe 4 | Animation et plans d'action : pour dynamiser la démarche (nouvelle fonction, dialogue social, nouveaux modèles d'affaires)

PLAN D'ACTION INTERNE ENTREPRISE (siège et agences)



RESPECT DES CONSIGNES NATIONALES

RESPECT DES CONSIGNES NATIONALES

PROPOSITIONS / RECOMMANDATIONS CHEZ VOS CLIENTS



Vigilance :

L'augmentation du télétravail et du flex-office chez vos clients, tout comme les fermetures partielles de certaines industries risquent d'avoir des répercussions sur les contrats de propreté.

14. ÉNGAGER DES PLANS D'ACTION POUR RÉDUIRE LES PERTES DE MATIÈRES



CONSIGNES GOUVERNEMENTALES

Dans chacun des établissements, nommer un ambassadeur ou une personne référente de la sobriété énergétique qui sera en charge de l'animation, du conseil, du contrôle des mesures décidées.

 RESSOURCES

15. PRÉVOIR UNE ORGANISATION EN TÉLÉTRAVAIL POUR LES SITUATIONS DE CRISE ÉNERGÉTIQUE



CONSIGNES GOUVERNEMENTALES

Ces pertes de matières sont une source de consommation d'énergie inutile. Elles sont également coûteuses dans le contexte actuel de hausse du prix des matières premières

 RESSOURCES